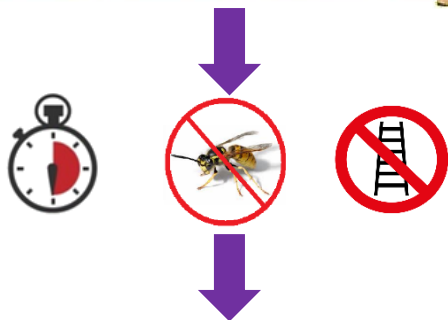


Vigilance frelons / guêpes

Taille de haies

Les frelons asiatiques se sont maintenant bien installés en Normandie et le nombre de nids continue de croître. Ces nids sont présents notamment dans les haies à des hauteurs variables. La taille des haies est donc une activité à risque de piqûres par ces insectes.



Avant le début du chantier

- Baliser la zone de travail dès l'arrivée sur site
- S'équiper avec les protections individuelles adaptées fournies par la collectivité
- Premier contrôle visuel de la zone pour dégager tout obstacle éventuel
- Frotter la haie avec le dos d'un râteau
- Second contrôle visuel, pendant quelques minutes pour s'assurer de l'absence d'insectes volants

En l'absence de nid ou d'insectes en nombre :

- Afin d'éviter de ratisser la zone de travail en fin d'intervention, pensez à installer une bâche en pied de haie pour récupérer les branches coupées.
- Suivant la hauteur de la haie, installer une plateforme de travail (*NB : interdire l'échelle ou l'escabeau*)
- Tailler la haie



Rester vigilant à son environnement pendant toute la durée du chantier

En présence de nid ou d'insectes en nombre :

- Mettez-vous à l'abri dans un véhicule avec les fenêtres fermées
- Prévenez la mairie et les usagers présents
- Faites intervenir un professionnel pour l'enlèvement du nid

En cas de piqûre :

- Demander l'avis d'un médecin ou appelez le 15 (systématique en cas d'allergie).
- Si un travailleur est allergique aux venins de guêpes, abeilles et frelons (hyménoptères) : il doit se procurer systématiquement une seringue pré-remplie d'adrénaline auprès de son médecin traitant **qu'il gardera sur tous les chantiers.**

En cas de découverte de nid, prévenir la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) qui assure le réseau de surveillance de ces nuisibles (02 77 64 54 27) – www.frelonsasiatiques27.fr